



VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE **EXTRAORDINAIRE**
DE LA VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE TENUE LE **LUNDI 17 DÉCEMBRE 2018**, À 19 HEURES,
EN LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL « GAGE CLAPPERTON »,
SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE, MONSIEUR GINO CYR

ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

Les conseillers : Mesdames Valérie Langelier et Lucie Nicolas, Messieurs Christian Moreau, Léopold Briand et Gaston Leblanc.

RÉSOLUTION NUMÉRO 260.12-18

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 DE LA VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE

ATTENDU : Qu'en vertu de l'article 474 de la Loi sur les Cités et Villes, le conseil municipal doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

POUR CES RAISONS,

Il est dûment proposé et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

QUE : Le conseil municipal adopte, par les présentes, les prévisions budgétaires 2019 au montant de 6 287 300 \$ dont les détails sont les suivants :

CHARGES

- Administration générale	935 950 \$
- Sécurité publique	436 950 \$
- Transport	874 950 \$
- Hygiène du milieu	1 193 250 \$
- Santé et bien-être	60 000 \$
- Aménagement, urbanisme et développement	427 400 \$
- Loisir et culture	423 100 \$
- Frais de financement, Autres activités financières, Immobilisations et Fonds réservés	1 935 700 \$
TOTAL	6 287 300 \$

REVENUS

- Taxes	3 504 940 \$
- Paiement tenant lieu de taxes	438 256 \$
- Transferts de droits	669 800 \$
- Transferts relatifs à des ententes de partage de frais et autres transferts	1 293 749 \$
- Service rendus	194 500 \$
- Imposition de droits	66 500 \$
- Intérêts	104 000 \$
- Autres revenus	15 555 \$
TOTAL	6 287 300 \$

(S) GINO CYR, MAIRE

(S) SUZANNE CHAPADOS, GREFFIÈRE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME,

à Grande-Rivière, ce 18^e jour du mois de décembre 2018

Suzanne Chapados

Suzanne Chapados, Greffière